Paris, le 15 juillet 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE – réunion Ministre 15 juillet
Association Générale de la Production Viticole (AGPV)
FNSEA
Jeunes Agriculteurs
Comité National des Interprofessions des Vins à appellation d'origine et à indication géographique (CNIV)

Crise viticole : la filière en grande difficulté présente à la Ministre un paquet de demandes de soutien structurel et conjoncturel

Face à une crise d'une ampleur, les acteurs de la production viticole tirent depuis plusieurs mois la sonnette d'alarme. Entre effondrement de la consommation, stocks invendus, augmentation des coûts de production, problématiques commerciales internationales et aléas climatiques à répétition, les viticulteurs sont pris à la gorge. Face à ce contexte inédit, nous avons formulé ce jour plusieurs demandes structurelles et conjoncturelles urgentes à Madame la Ministre de l'Agriculture, afin de sauver notre filière vitivinicole.

La filière viticole traverse l'une des crises les plus graves de son histoire. La conjoncture économique est catastrophique, les marchés sont saturés et de nombreuses caves sont pleines à craquer, alors que la vendange approche à grand pas. Dans le même temps, les charges continuent d'augmenter, creusant les déficits et étranglant les trésoreries.

Face à cette situation, nous avons appelé la Ministre à déployer sans délai un plan de soutien fort et structurant : aide à l'arrachage définitif et temporaire pour adapter le potentiel de production à la demande, ouverture de la distillation des vins vers des biocarburants pour préparer l'arrivée de la future vendange, bonification de la biocarburation si couplage avec un arrachage (définitif ou temporaire), évolution des aides de trésorerie pour éviter les faillites à court terme, aide à la restructuration économique des caves coopératives pour maintenir l'outil économique et enfin évolution d'EGAlim pour garantir une juste rémunération aux producteurs.

Pour la filière, il est en effet impératif d'assainir les stocks et de réduire structurellement le potentiel de production national afin de réadapter l'offre à la demande et de soulager les trésoreries des entreprises. Les Jeunes Agriculteurs ont alerté sur la nécessité de conserver une attractivité du métier de viticulteur qui connait son plus bas niveau d'installation.
L'arrachage sera indispensable et il convient d'accompagner les jeunes viticulteurs dans les transitions qui seront à venir.

Par ailleurs, le « paquet vin », présenté comme une réponse aux difficultés de la filière, affiche des intentions louables mais reste largement théorique en l'absence de moyens financiers. Une politique sans ressource est une politique sans effet. Aussi, les organisations de la production viticole attendent de la Ministre qu'elle sollicite auprès de Bruxelles les fonds de réserve de crise de l'Union européenne.

Au sortir de la réunion, nous pouvons saluer l'écoute de la Ministre de l'Agriculture sur l'ensemble des sujets abordés : *« vous pouvez compter sur mon écoute et mon entière disponibilité car la filière viticole est celle qui rencontre le plus de difficultés actuellement ».*

En ce qui concerne la consolidation des encours bancaires, Annie GENEVARD a proposé d'établir un état des lieux après les vendanges afin d'adapter le produit bancaire adéquate, en respectant la règlementation européenne. C'est également le cas sur le projet EGALim 4, qui sera étudié bientôt au Parlement : il est impératif de garantir le revenu des agriculteurs, notamment en travaillant sur les coûts de production des matières premières et le SRP+10.

Pour ce qui est du maintien d'un cadre favorable à la viticulture et la simplification, la Ministre a fait état des nombreuses avancées récentes : Loi contraintes, Loi drone, décret Flavescence dorée, décret ANSES, … Elle s'est engagée à regarder de près les décrets d'application et arrêtés ministériels, afin que les dispositifs soient opérants et sécurisants pour les opérateurs.

Par ailleurs, concernant l'arrachage, la Ministre de l'Agriculture a indiqué la nécessité de faire un état des lieux de la dernière campagne (nb : 109 millions pour un volume de 27 000 ha). Ensuite, Annie GENEVARD s'est montrée compréhensive vis-à-vis de la demande, avec toutefois plusieurs conditions préalables : qualifier les vignes qui sont arrachées (causes de l'arrachage, friches ou vignes productives, alternatives après l'arrachage, …).
Une enquête sera aussi réalisée, afin de calibrer le besoin d'arrachage au niveau national. La biocarburation, quant à elle, ne sera possible qu'avec une modification des textes européens, notamment le Paquet vin, ce qui nécessitera une négociation avec nos partenaires italiens et espagnols. La bonification de la biocarburation, si couplage avec arrachage, sera étudiée au regard de la comptabilité avec la mobilisation du fonds de réserve de crise européen. Il n'est pas envisageable pour le Ministère de mettre en place un dispositif de distillation seul, en phase avec les demandes de la filière viticole.

Enfin, la Ministre a réaffirmé son soutien et son attention particulière aux jeunes viticulteurs. Plusieurs mesures d'accompagnement ont été travaillées : mobilisation des 10 millions de reliquat de la campagne d'arrachage pour constituer d'un fonds d'urgence de 9 millions à destination des jeunes viticulteurs. Elle assure également regarder avec une grande attention les plans et contrats d'avenir que Jeunes Agriculteurs porte afin de mieux accompagner la diversification des exploitations.

« *La filière viticole est à un tournant. Soit nous l'accompagnons, soit nous assistons à son effondrement. Nous en appelons à la responsabilité de l'État pour engager, sans délai, un véritable plan de sauvetage »* ont clamé ensemble les responsables de l'AGPV.

Contacts presse
CNAOC - Confédération Nationale des producteurs de vins et eaux-de-vie de à Appellations d'Origine Contrôlées : Charlotte BAROTIN – 06 74 61 78 75 - c.barotin@cnaoc.org
VCF - La Coopération Agricole – Vignerons Coopérateurs : Sarah PORCHER - 06 18 64 40 03 - SPorcher@lacoopagri.coop
Vignerons Indépendants de France : Audrey MONSEGU - 01 53 66 32 97 - a.monsegu@vigneron-independant.com
VinIGP - Confédération des Vins IGP : Christelle JACQUEMOT - 01 40 20 93 80 - vinigp@vinigp.fr
FNSEA : Renan Morgat – 06 21 16 80 84 - renan.morgat@reseaufnsea.fr
JA – Jeunes Agriculteurs : Etienne Leray – 07 86 22 90 67 – eleray@jeunes-agriculteurs.fr
CNIV – Comité National des Interprofessions des Vins à appellation d'origine et à indication géographique – Didier DELZESCAUX – 01.53.29.92.80 - dd@cniv.asso.fr